



## Consulter la base de données des professions réglementées en Europe (Service en ligne)

Commission européenne

Accéder au  
service en ligne ↗

(<https://ec.europa.eu/growth/tools-databases/regprof/index.cfm?action=homepage>)

Vérfié le 30 novembre 2021 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

### PARTICULIERS

- Travailler en Europe (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F401>)